L'ABEILLE.

IMPRIMEE ET PUBLIEE, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

SAMEDI MATIN, 27 AVRIL 1833.

POUR GOUVERNEUR:

J. B. DAWSON.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 27 avril.

Le conseil-de-ville vient d'accorder à la Compagnie du Chem n-à-coulisses, le droit de prolonger son chemin le long du fleuve jusqu'à la rue d'Enghien, et en remontant, jusqu'à la Pompe-à-feu. Par cette amélioration, le commerce aura l'avantage de faire transporter à peu de frais, à la presse d'en bas, les balles de coton qui viendront par le lac ou par le fleuve. On ne peut qu'approuver la condition qu'y a mise le Conseil, celle d'obliger la Compagnie à restreindre la marche des chars à une proportion de quatre milles par heure. Par cette prévoyance les piétons n'auront rien à craindre.

Le brick *Manuelita*, arrivé en 6 jours de la Havane, rapporte que le choléra avait entièrement disparu. Les affaires reprenaient et les habitans rentraient en ville.

Nous recommandons aux amateurs de curiosités, d'aller voir l'Orang-Outang, à la salle basse de l'Hôtel des Planteurs, rue du Canal; c'est aujourd'hui son dernier jour d'exposition dans notre ville, il repartir incessamment pour le nord. Ceux qui ne l'ont *pas* encore vu, doivent donc se hâter de lui faire une visite.

Le *Cosmorama voyageur ou temple d'illusions*, rue Royale, près de la pharmacie de M. Forestier, continue à attirer chaque jour un grand nombre de curieux. Nous avons visité nous mêmes cet établissement, et nous ne pouvons qu'en rendre le témoignage le plus avantageux. Le Cosmorama n'offre pas l'admirable ensemble du panorama, où l'illusion n'est jamais rompue, de quelque côté que se tourne l'observateur; mais il a sur ce dernier genre de peinture l'avantage de réunir un bien plus grand nombre de points de vue qui produisent une illusion aussi complette et aussi réelle. Les principaux sujets dont se compose en ce moment cette exhibition méritent une attention particulière. Dans l'*éruption du Vésuve en* 1779, les flammes du volcan éclairent d'un magnifique reflet la superbe ville de Naples, et présentent à l'œil un de ces spectacles grandioses qu'un de nos célèbres écrivains eût appelé une *belle horreur*. A côté de ce tableau on voit l'ancienne capitale de l'Attique, *Athènes*, la reine des cités de la vieille Grèce, et celle du monde qui, au temps de sa gloire, renfermait peut-être le plus grand nombre de ces édifices que tout l'art de l'architecture de notre époque n'a jamais pu surpasser et qui servent encore de modèles chez toutes les nations civilisées. A deux pas de là, c'est *Londres*, la plus grande, la plus riche et la plus peuplée de toutes les métropoles de l'Europe moderne. Deux pas encore, et vous voyez *Poitiers*, l'une des plus anciennes villes de France, dont le nom se retrouve si souvent dans l'histoire de ce royaume; puis *Niort*, puis *Fontenay*, capitale de la Vendée, puis la *maison carrée de Nîmes*, et enfin *Bordeaux*, la seconde ville de France par sa richesse et celle qui se rapproche le plus de Paris par la beauté de ses édifices.

Se refuser le plaisir de voir tant et de si belles et curieuses choses pour la somme de cinquante *cents*, ce serait en vérité se montrer par trop ennemi de soi-même. Pour les heures d'exhibition, voir l'annonce.

Un journal de Londres du 4 mars, dit qu'il est probable que l'Espagne, sous les auspices d'une reine éclairée qui est maintenant admise à partager l'exercice de la puissance souveraine, reconnaîtra bientôt l'indépendance de toutes ses anciennes colonies de notre hémisphère, en exceptant toutefois l'île de Cube, qui serait d'une grande utilité pour l'établissement de relations commerciales avec les républiques hispano-américaines.

Cette nouvelle, qui serait si intéressante si elle était fondée, est de nature à ne jamais manquer d'écho chaque fois qu'avec fondement ou non, elle est articulée par quelqu'un. Mais elle a été répétée et démentie tant de fois depuis dix ans, qu'il devient impossible d'y ajouter foi, quelque respectable que soit d'ailleurs la source dont elle émane. De compte fait, voilà, pour notre part, au moins la dixième fois que nous le répétons depuis cinq ans, sans pouvoir en donner jamais la confirmation officielle. Désormais, pour y croire, il ne faudra pas moins que la réalisation du fait lui-même. Quelque immenses que soient les avantages que l'Espagne dût retirer de cette reconnaissance, il est peu probable que l'orgueilleux monarque à idées étroites qui est à la tête de son gouvernement s'y décide jamais. Les concessions forcées qu'il vient de faire à l'opinion libérale dans son royaume ne prouvent rien contre notre assertion: il n'a cédé qu'à la pour d'être rejeté hors de sa capitale et peut-être de ses états; il n'a cédé que pour reconsolider son despotisme ébranlé; et jamais il ne pardonnera aux Hispano-Américains d'avoir battu et repoussé tant de fois ses satellites armés. L'orgueil blessé d'un roi d'Espagne n'a jamais fait de concessions à l'intérêt de ses sujets.

M. l'Editeur,

Je viens d'apprendre qu'il a été question dans le conseil des Marguilliers de l'Eglise St-Louis de faire l'achat d'un terrain au faubourg Marigny, pour y bâtir une Chapelle, et que le choix de l'endroit s'est fixé sur un morceau de terre dans la rue d'Enghein. Il me semble que MM. les Marguilliers pourraient trouver un emplacement mieux situé et moins dispendieux, car on m'assure que le propriétaire en demande $6000. La vente d'un beau terrain à l'encoignure de la Place Washington est annoncée dans les journaux pour le 17 de mai. La situation centrale de ce terrain et l'embellissement que la place en recevrait, semblent le rendre plus digne à tous égards du choix de MM. les Marguilliers, et plus propre à l'objet qu'ils ont en vue.

Un habitant du faubourg Marigny.

EXTERIEUR.

FRANCE.

PARIS, 21 février.

Nous avons déjà dit que la commission de la chambre des députés exerçait les plus sévères investigations sur le budget énorme du département de la guerre. On annonce que, de son côté, M. le ministre de la guerre forme des projets d'économie, qui tendraient, si nous sommes bien informés, à modifier gravement notre système militaire actuel.

Il serait question de renvoyer très-prochainement près de deux cent mille hommes dans leurs foyers; ce qui équivaut à l'effectif présumé d'un bataillon ou escadron par régiment. Les cadres de ces bataillons ou escadrons seraient toutefois conservés, et feraient partie des dépôts, qui seraient répartis de manière à qu'il y eût au moins un par département. En cas de nécessité, ces cadres et dépôts recevraient les hommes provisoirement congédiés, qu'ils appartinssent ou non primitivement à ces corps. Si la paix n'était pas troublée, les mêmes cadres, attachés aux dépôts, recevraient le contingent annuel de chaque département, et, dès que les recrues seraient jugées suffisamment instruites, on pourrait en renvoyer un certain nombre, en retenant en magasin l'habillement, l'équipement et les armes. On obtiendrait ainsi une partie des avantages que présente l'organisation de la landwher prussienne, tout en conservant sous les drapeaux une force encore considérable pour la garde des places fortes et pour tous les besoins du service. On atteindrait également le but que se proposait le maréchal Saint-Cyr dans sa loi de recrutement de 1818, et surtout dans ses sages dispositions sur les vétérans.

Il serait toujours question, d'un autre côté, de n'admettre à l'avenir, pour tous les officiers-généraux supérieurs ou subalternes, que deux positions, *l'activité et la non-activité*. On parle aussi d'un nouveau *tarif de solde* pour les officiers.

—Voici le discours que M. Lehon a adressé au roi, en lui présentant l'acte officiel des remercîmens à l'armée française par la nation belge:

"Sire,

"Le roi, mon auguste souverain, m'a confié l'honorable mission de déposer entre les mains de Votre Majesté l'acte solennel des remercîmens que la nation belge, par le vote unanime de ses représentans, a décernés à l'armée française.

"Je suis heureux d'offrir à Votre Majesté ce monument de la reconnaissance nationale envers elle et envers la France, monument qui consacre à la fois le rapide et généreux élan de 1831, et l'expédition énergique et brillante de 1832.

"A la voix de Votre Majesté, l'armée française, sous les ordres d'un illustre maréchal, a présenté au monde le spectacle de la force guidée par la bonne foi, et de la victoire soumise à la loi des traités.

"Jamais peut-être succès plus populaire n'eut un caractère plus européen.

"L'histoire dira que le pavillon français flottait uni au pavillon britannique, pendant que les armées françaises accomplissaient glorieusement la mission de paix émanée de l'alliance sacrée de la France et de l'Angleterre.

"Le souvenir de l'expédition d'Anvers, et des noms qui en sont devenus inséparables, seront à jamais gravés dans les annales.

"La Belgique y associera ceux des noms des deux princes, fils de Votre Majesté, dont le jeune courage a deux fois concouru à l'exécution des garanties promises par l'Europe.

"Cet hommage spontané d'une nation amie sera doublement cher au cœur du roi des Français, qui n'hésita pas à consolider l'indépendance belge de tous les gages qu'il pouvait lui offrir et comme père et comme roi."

M. Lehon s'est avancé vers le trône, et a présenté au roi l'acte solennel qu'il était chargé de remettre. S. M. l'a remis aussitôt à M. le ministre des affaires étrangères. Ensuite le roi, s'étant recouvert, a dit:

"Je reçois avec une vive satisfaction pour la France et pour moi l'acte solennel que vous me présentez au nom du roi des Belges. Je vois dans ce vote unanime des deux chambres de votre nation, consacré par la sanction de votre souverain, le témoignage de la reconnaissance de la Belgique envers la France, sur l'à bien juste appréciation de la valeur de notre armée, de son héroïque conduite et de la loyauté qui a tracé le cours et la limite de ses opérations.

"Je vous l'avais dit, il y a deux ans, à pareil jour: Que la Belgique soit libre et heureuse! qu'elle n'oublie jamais que c'est au concert de la France avec les grandes puissances de l'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale, et qu'elle compte toujours avec confiance sur mon appui pour la préserver de toute attaque extérieure ou de toute intervention étrangère."

"J'aime à vous rappeler ces paroles, dont les événemens ont prouvé la sincérité. J'aime à vous dire que c'est à l'union de la France et de l'Angleterre que la Belgique doit le grand avantage qu'elle vient d'obtenir, et l'Europe une nouvelle garantie du maintien de la paix.

"Mes fils ont été heureux de partager les travaux de nos braves soldats, sous les ordres du digne maréchal qui a soutenu dans cet instant de combe ai l'honneur de nos drapeaux. Je me réjouis de voir qu'à leur début dans la carrière des armes, ils ont été appelés à concourir à un événement qui sera un gage éclatant de ma fidélité à garder les traités, et qui a resserré encore davantage les liens si chers qui m'attachent au roi des Belges."

—Dabinski, vieux soldat polonais, d'une famille distinguée de Varsovie, avait quitté la Pologne, sa femme et sa fille, pour éviter le sort réservé par les Russes aux amis de la liberté. Il se réfugia en France; mais la campagne s'ouvrant en Belgique, il voulut y figurer comme volontaire et s'adjoignit à un de nos régimens. Occupé à travailler à la tranchée devant la citadelle d'Anvers, il reçut un coup mortel et n'eut que le temps de recommander à Armand, jeune fourrier de son régiment, des portraits précieux et des papiers importans qui se trouvaient dans son sac; il lui fit jurer sur l'honneur de les remettre aux personnes intéressées, puis il expira. Armand trouve dans une boîte les objets indiqués, au moment même où les Hollandais, faisant une sortie sur les travailleurs, le forcent à perdre son legs pieux ou à devenir prisonnier. Que faire? Il enterre à la hâte le trésor du Polonais au pied d'une borne qu'il remarque, et se retire avec ses camarades devant les Hollandais. Un service actif, une mission sur l'autre rive de l'Escaut, empêchent Armand de revenir dans le même lieu; mais, à peine rentré en France avec son régiment, il demande et obtient un congé; il retourne en Belgique, est assez heureux pour retrouver la boîte de Dabenski, et découvre seulement alors, en examinant son contenu, que de nouveaux devoirs lui sont dévolus. Il part pour Varsovie afin d'exécuter le dernier désir de son frère d'armes, et il remet enfin à la veuve de Dabinski le précieux dépôt confié à sa loyauté. Cette dame ne sait comment récompenser un tel dévoûment; offrir de l'or à Armand, c'eût été le payer d'un affront; elle lui donna la main de la belle Lodoiska, sa fille, que le militaire français aimait déjà depuis qu'il avait vu son portrait parmi les effets qu'il rapportait de France. Armand n'était pas libre; son temps de service n'est pas fini; mais Mme. Dabinski vient d'obtenir son congé définitif du ministre de la guerre.

(*Echo de la Frontière.*)

VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

ET A LA RECHERCHE DE LA PEROUSE,

PAR M. J. DUMONT D'URVILLE, capitaine de vaisseau, pendant les années 1826-1829. Histoire du voyage.

Trois expéditions maritimes ayant pour but les progrès des sciences ont été entreprises et exécutées avec succès sous le régime de la restauration; les résultats en font honneur à ceux qui en ont conçu le plan et qui ont présidé à l'exécution. Toutes trois tendaient à explorer la vaste mer du Sud où, depuis Cook, il n'y a plus de grandes découvertes à faire, mais où il reste beaucoup à vérifier. Toutes trois ont apporté une masse de matériaux, moins pour la géographie peut-être que pour l'histoire naturelle. La première de ces expéditions, commandée par M. de Freycinet, partit en 1819, ne quitta guère la zone torride, visita surtout les Mariannes et l'archipel des Navigateurs, et fut d'un haut intérêt pour les naturalistes.

A peine fut-elle de retour en France que le capitaine Duperré se rendit, en 1822, dans les mêmes mers; ce navigateur fit des connaissances sur les côtes de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle Guinée, découvrit ou retrouva quelques îles qui avaient échappé à l'attention des navigateurs modernes, et ne fit pas une moins ample moisson d'objets d'histoire naturelle que l'expédition précédente.

Ces deux entreprises, exécutées avec talent et bonheur, avaient ... vages de découverte. Quand M. Duperré fut de retour, M. d'Urville, qui avait servi sous ce commandant, reçut à son tour le commandement d'une corvette avec la mission d'explorer divers parages de la mer du Sud dans lesquels la navigation était incertaine. Il ne s'agissait pas de faire le tour du monde; M. d'Urville devait se borner à l'exploration de certains points désignés, se rendre directement dans la mer du Sud, et revenir de même. Des naturalistes lui furent adjoints, et la corvette l'*Astrolabe* fut pourvue des objets nécessaires pour les expériences scientifiques qu'on se proposait de faire. L'entreprise était assurément désintéressée de la part de la France, car la marine française ne fréquente guère ces parages. Il n'en est pas de même de la marine anglaise; la pêche des baleines attire chaque année un grand nombre de bâtimens anglais dans la mer du Sud, et leur colonie de la Nouvelle-Galles méridionale entretient des relations avec plusieurs archipels. C'est donc peut-être encore plus pour l'Angleterre que pour la France qu'ont travaillé les dernières expéditions ordonnées par la restauration; mais la science, cosmopolite de sa nature, ne travaille qu'à agrandir son domaine, sans s'inquiéter qui en doit tirer le plus grand profit matériel. L'expédition de l'*Astrolabe* a été si productive en objets d'histoire naturelle, que Cuvier se plaignit dans son rapport à l'Institut de n'avoir pas assez de place au musée du Jardin des Plantes pour loger tant de richesses. Pourquoi ne fait-on pas profiter davantage les musées des départemens de ces nouvelles acquisitions faites aux frais de la France entière? Faut-il donc tout concentrer à Paris; jusqu'à encombrer les dépôts publics?

Une circonstance particulière a donné un nouvel intérêt au voyage de l'*Astrolabe*. Quelques objets de fabrique européenne avaient été apperçus par des baleiniers entre les mains des insulaires sauvages qui ont peu de relations avec le reste du monde, on conçut aussitôt le soupçon que ces objets provenaient de l'expédition de la Pérouse, dont on avait inutilement cherché les traces. M. d'Urville fut chargé de vérifier cette découverte et de sauver, s'il était possible, ceux qui auraient survécu au désastre de la Pérouse; car il n'y avait pas de doute que ce célèbre navigateur n'eût fait naufrage dans quelque île de la mer du Sud.

L'expédition française fut prévenue dans cette mission par un adroit marin étranger, le capitaine Dillon, qui se hâta d'apporter en France les preuves irréfragables du sort de la Pérouse, mais du moins M. d'Urville arriva à temps pour découvrir d'autres témoignages de ce désastre, et grâce à ces deux témoins, nous avons actuellement une certitude complette d'un événement qui depuis 30 ans inquiétait le monde civilisé, et surtout la patrie de la Pérouse.

La corvette l'*Astrolabe* sortit de Toulon le 22 avril 1826; arrivée dans le détroit de Gibraltar, elle y fut retenue par les vents d'ouest pendant trente-quatre jours, grande perte de temps pour une expédition dont les jours sont comptés; cependant on mit ce fâcheux contre-temps à profit pour faire des observations d'histoire naturelle dans la baie d'Algésiras. M. d'Urville s'exprime très brièvement sur ces découvertes, s'en rapportant probablement à ce que les naturalistes de l'expédition publieront à cet égard. Mais le rapport de Cuvier, mis à la tête de la relation historique, nous apprend que ce fut dans la baie d'Algésiras que l'on découvrit en quelque sorte une famille entière de zoophytes, celle des diphydes dont on n'avait encore qu'une seule espèce et que des individus mutilés. "Ce sont, dit le savant rapporteur, des animaux presque incompréhensibles, toujours se tenant deux à deux, mais sans que les individus de chaque couple soient semblables; en effet, l'un des deux emboîte l'autre en partie, fournit une guirlande d'ovaires et de tentacules qui traverse un canal de l'emboîté pour pendre dans la mer. Cet arrangement, dont on ne se faisait aucune idée, qui ne se laisse pas même bien expliquer maintenant que l'on connaît, se répète pourtant en huit ou dix espèces différentes, toutes d'une mer très voisine de nous, et tellement communes qu'il n'a fallu que quelques jours à nos observateurs pour les rassembler."

Ainsi une aussi grande curiosité de la nature est restée inaperçue en Espagne, et il a fallu la contrariété des vents pour que des naturalistes français vinssent la découvrir par hazard.

Le vent changea enfin, et la corvette se hâta d'entrer dans l'Océan. Elle se dirigea sur les Canaries, et entra pour quelques jours à Praya, port de l'île Ténériffe. M. d'Urville et les naturalistes, MM. Quoy et Guimard, profitèrent de ce séjour pour faire une excursion au haut du fameux pic de l'île, sur lequel ils passèrent la nuit, ayant les nuages à leurs pieds, et le pilon ou pain de sucre audessus de leur tête. Ils gravirent aussi la cime de ce pilon. "C'est évidemment, dit M. d'Urville, un caractère à demi oblitéré, à parois peu épaisses et échancrées, dont la profondeur est de 60 à 80 pieds au plus, et semé sur sa surface de fragmens d'obsidiennes ou de ponces et de blocs de lave. Des vapeurs sulfureuses s'exhalent de ses bords, et forment pour ainsi dire une couronne de fumée tandis que le fond est tout-à-fait refroidi."

L'expédition continua ensuite son voyage, faisant de temps en temps des observations d'astronomie et de physique. Un objet qui avait été particulièrement recommandé à M. d'Urville, c'était de faire des expériences pour connaître la température du fond de la mer. On l'avait muni à cet effet du thermométrographe de Bontet, instrument que l'on enferme dans un cylindre en cuivre, et que l'on enfonce dans la mer. Le 16 juillet on fit une expérience de ce genre dans un endroit de l'Océan où il y a aussi 5,000 pieds de profondeur. Malheureusement le cylindre en cuivre fut entièrement aplati par la pression des couches supérieures de la mer; le tube du thermomètre fut brisé en mille morceaux. On ne fut pas plus heureux le mois suivant: cette fois on enferma le thermomètre dans une boîte de bois de noyer, et on la descendait à 300 brasses; il revint broyé en mille pièces par la pression des couches qui avaient pesé dessus, dit M. d'Urville; le bois de la caisse, complètement imbibé d'eau, avait prodigieusement augmenté de poids. On fit encore une expérience semblable le 1er. septembre; cette fois le cylindre revint en bon état, mais plein d'une eau qui pétillait comme de l'eau gazeuse: on trouva par cette expérience qu'à 520 brasses la température n'était que de 5,4; à 110 brasses on la trouva peu différente de celle de la surface.

La traversée fut très pénible à cause de tempêtes et des raffales, jusqu'aux côtes de la Nouvelle-Hollande, où l'on arriva au mois d'octobre; en général peu d'expéditions ont eu à lutter autant contre le gros temps, que celle de l'*Astrolabe*. On mouilla à la presqu'île de l'Aignade, dans le port du roi Georges, terre de Nuits. M. d'Urville signale ce mouillage comme un excellent emplacement pour une colonie, si la France voulait avoir aussi son Botany-Bay. Elle y jouirait d'une pêche abondante, l'eau y est bonne et le sol prête aux plantations; en peu d'années on pourrait faire ce lieu un poste important. Mais quelle force soutiendrait ce point isolé en cas d'attaque? Dans le détroit de Bass, entre la Nouvelle-Hollande et la Terre-Van-Diemen, M. d'Urville signale comme un bon mouillage, et comme préférable au port Dalrymple, le port Western. L'expédition a levé une grande étendue de côtes dans ces parages, et l'auteur renvoie fréquemment aux planches de son ouvrage; mais comme elles n'ont pas encore paru, je n'en puis rien dire.

Etant arrivés au port Jackson, l'expédition française y fit quelque séjour pour se procurer les objets nécessaires pour la navigation dans une mer difficile, surtout des ancres que M. d'Urville eut de la peine à obtenir des magasins de la colonie anglaise de la Nouvelle-Galles méridionale, quoique ces magasins n'en fussent pas dépourvus.

M. d'Urville s'étend longuement sur l'histoire de la colonie; il donne même d'amples extraits des gazettes du pays, pour faire connaître les discussions qui s'agitent parmi les colons et les intérêts qui les remuent. Je m'étonne que M. d'Urville n'ait pas resserré cette partie de son travail, et qu'il n'ait pas rejeté au moins à la fin, parmi les notes, les extraits de gazettes de Sidney, qui encombrent très-inutilement, ce me semble, son texte. Aucune histoire peut être mieux connue par des ouvrages spéciaux que celle de la colonie pénale de Botany-Bay, tout récemment un ouvrage français, dont j'ai eu le plaisir de rendre compte dans ce feuilleton, a été publié sur cette matière. M. d'Urville aurait pu se borner à renvoyer le lecteur à ces ouvrages, et continuer sans interruption le récit de son propre voyage.

(*à continuer.*)

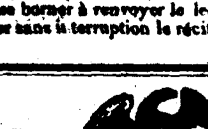

[*Par autorité.*]

ACTE

Pour venir au secours de P. Barry, Thos. S. Lawler et Thomas Norvell.

SECT. 1. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,* Que la somme de cent piastres sera payée par le Trésorier de l'Etat, à P. Barry sur son mandat, des fonds du trésor dont il n'aura pas été autrement disposé, pour des services par lui rendus comme avocat de District dans la paroisse des Natchitoches pendant la dernière session de la cour de la dite paroisse.

SECT. 2. *Il est de plus décrété, &c.* Que la somme de cent-vingt-cinq piastres sera payée par le Trésorier de l'Etat, à Thomas J. Lawler, sur son mandat, des fonds du trésor dont il n'aura pas été autrement disposé pour avoir gardé l'esclave Augustin dans la geole publique de St. Landry depuis le dix-sept juin mil-huit-cent-trente jusqu'au vingt-quatre octobre mil-huit-cent-trente et un.

SECT. 2. *Et il est de plus décrété, &c.* Que la somme de soixante quinze piastres sera payée par le Trésorier de l'Etat à Thomas Norvell, ou à son ordre, de tous fonds du trésor dont il n'aura pas été autrement disposé, pour des soins médicaux donnés à deux esclaves, qui sont morts au dépot public à Bâton-Rouge.

Signé ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
Signé C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 30 mars 1833.

A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Grand Turl, Bailey, Providence,	L H Gale.
Brick Meridian, Spincer, Providence,	L H Gale.
Goël. Cora Ann, Fiderkin, Mobile,	Capit.
Goël. Amice, Reed, Rio-Grande,	M. F. Cougot

ARRIVES.

Bateau de remorque l'Porpoise, ayant mis en mer le navire Fiatina et la goël. Isabella. Il a amené le brick Manuelita et Pearl. Il annonce qu'il y avait rien en vue.

Brick Manuelita, Vives, de la Havane.
Goël. Pearl, Choate, Rio-Grande.
Bateau à vapeur Walk in the Water, Crane, de Louisville.
Bateau à vapeur Black Hawk, Sheridan, des Op Lousas.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $4,37 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi) 50 onces de pain pour un escalin. 27 avril.

BANQUE DE CITE,
Nouvelle-Orléans, 26 avril 1833.

LES actionnaires de cette Institution sont prévenus que le dernier paiement de vingt piastres par action devra être effectué le 1er. juin prochain, ou les dix jours suivans; et que d'après la seconde section de la charte, les actionnaires qui manqueront d'acquitter aucun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.
27 av H. LAVERGNE, caissier.

IL a été conduit à la prison de la paroisse Jefferson, une négresse nommée SERREBONNE, se disant appartenir à M. J. Wilson. Son maître est prié de la réclamer en se conformant à la loi.

Aussi, une petite négresse nommée MARY, appartenant à M. Grimon.
VICTOR PICAUD, geolier.
27 avril—*

$5 DE RECOMPENSE

POUR quiconque ramènera chez son maître, ou à la geole, la négresse nommée HELENE, âgée d'environ 24 ans, elle se loue à la journée depuis deux mois sans en être autorisée, et se tient particulièrement dans les faubourgs. BUNEL,
27 av—3,fs chemin du Bayou, maison Clark.

AVENDRE.—Une propriété située à une lieue au-dessous de la ville mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 80 arpents, sur laquelle se trouve une jolie MAISON, neuve, de 6 appartements dont cinq à feu. Une autre bâtisse de 5 appartements avec 2 galeries et un appenti à chaque pignon et une autre bâtisse de même genre, qui sera achevée le jour de la livraison avec un jardin et verger en rapport, s'adresser au soussigné.
C. HATREL,
27 av rue de Chartres, No. 123.

AVENDRE par les soussignés, reçu par divers navires: Vin rouge de Bordeaux en barriques; Vin blanc de Graves, vieux en tierçons de 35 gallons; Vin blanc de Sauterne en tierçons de 30 gallons; Vin en caisses de 12 bouteilles, cru supérieur, vieux Vin en caisses de 12 bouteilles, vieux Margaux Médoc; do. de Pauillac, Médoc vieux; do. St. Estéphen Médoc, do. Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles; Liqueurs fines aux larmes du général Foy, en caisses de 12 bouteilles; Annisette en paniers; Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier, et cinq cents, 3 caisses de peignes de corne, à retaper, assortis; un moulin complet pour sucrerie; chaudières à sucre et gueules de fourneaux.
27 av J. B. LABATUT & FILS.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 30 mai 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse pour compte de la succession de feu Charles Couley, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un Terrain, situé au faubourg Ste. Marie, et formant l'encoignure nord-est des rues du Cirque et Girod, mesurant soixante pieds de face à la dite rue du Cirque, sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la dite rue Girod, plus ou moins.

Conditions de la vente—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
27 avril W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant G. R. Stringer, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Gabriel W. Denton a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu W. Adams, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
27 avril W. F. C. DUPLESSIS, rég.

MACKEREL.—112 bbls No 3, landing and for sale by
april 9 LINCOLN & GREEN.

Théâtre d'Orléans.

VENDREDI, 26 COURANT.

Pour la 9ème. représentation des exercices de la famille RAVEL.

Le spectacle commencera par

LOUISE, OU LA REPARATION,

Comédie vaudeville en deux actes, de MM. Scrybe, Mélesville et Bayard.

POSITIVEMENT LE DERNIER JOUR.

Grande Curiosité.

L'ENFANT DE LA FORET OU ORANG-OUTANG.

LES Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans sont prévenus que L'Orang-Outang pourra être vu à l'Hôtel des Planteurs, rue du Canal, depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et depuis 4 jusqu'à 9 heures du soir, excepté le dimanche. Entrée 50 cents, enfants moitié prix. 27 avril—1

COSMORAMA.

... *près de la pharmacie de M. Forestier.*

TEMPLE D'ILLUSION OU COSMORAMA VOYAGEUR.

Le Cosmorama est ouvert tous les jours, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10. Les jours où le soleil parait, et qu'il fait beau, il est visible toute la journée, depuis 10 heures du matin jusqu'au soir, l'entrée 4 escalins. 25 avril—1m

Thos. Barry vs. J. Hutchinson.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un cheval gris, selle et bride, &c. saisis dans dans l'affaire ci-dessus.
27 avril L. DAUNOY, marshal.

SAMEDI PROCHAIN!

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES, 12ème. classe. Le tirage aura lieu à l'Hôtel Bishop, samedi, 27 avril.

1 lot de	$15,000	20 lots de	$1000
1 dito de	5,000	20 dito de	500
1 dito de	2,000	100 dito de	200

Billets $5; demi-billets $2 50, quarts $1 25; paquets entiers $105, qu'on garantit ne tirer pas moins de $50 et pouvoir tirer les trois premiers lots. Le tout en vente au bureau d'AYERS, rue de la Levée, No. 40, près des Magasins bleus. 26 avril

TRAITES sur Charleston, d'un à ... jours de vue, à vendre par
26 avril THEOD. NICOLET & Co.

AU magasin de CHARLES MONROSE, rue de Chartres, No. 86.—Reçu et à vendre, un grand assortiment de Canezons brodés, en bobinet; Cols rabattants, brodés; Fichus; Robes de batiste imprimée, du dernier genre, &c. 26 avril

AVIS.—Le soussigné, entrepreneur des tombes pour la fabrique de l'église paroissiale de cette ville, a l'honneur d'informer le public qu'il a construit des tombes particulières, de la plus grande solidité, et faites avec soin, qu'il offre à vendre à des prix très-modérés. Il se chargera en outre de la construction des tombes particulières et les exécutera avec tous les soins et toute la diligence possibles, également à des prix raisonnables. Comme aussi, de faire l'ouverture des tombes ou des fours du cimetière, pour la somme de sept piastres; en outre les réparations à y faire.

On le trouvera presque toujours au cimetière neuf, ou à son domicile, rue St. Pierre, No. 123, entre Bourbon et Dauphine. En son absence, on pourra s'adresser à son voisin M. François Xavier, No. 121.
26 avril—3fs J. H. GOGUET.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Partie maronne de chez la soussignée, le 1er. avril courant, la mulatresse MARIE, taille d'environ 5 pieds, visage petit, âgée d'apeuprès 35 ans. On suppose qu'elle est quelque part dans les faubourgs supérieurs. Les capitaines de bâteaux à-vapeur et de navires sont prévenus de ne pas lui donner asile, sous les peines prévues par la loi.
26 avril—1 L. A. CALDWELL.

AVIS.—Tous ceux qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu François Lafrance, sont invités à les présenter sous dix jours au bureau du juge de paroisse de cette paroisse, et ceux qui doivent à la dite succession sont également invités à payer sous le même délai.
Paroisse Plaquemines, le 25 avril.
26 av—10 G. LEONARD, juge.

AVIS.—Tous ceux qui ont des réclamations à faire contre la succession de Dame Céleste Dobard, décédée veuve de feu Joseph Veillon fils, sont invités à les présenter au bureau du juge de cette paroisse sous dix jours, et ceux qui peuvent devoir à la dite succession sont priés de payer dans le même délai.
Paroisse Jefferson, le 25 avril.
26 av—10 G. LEONARD, juge.

COURSES.

LE nouvel Omnibus "*Sugar Plant*," partira de la rue du Canal au commencement des courses à ... midi et demi pour la plaine des courses, et repartira 10 minutes après que la course sera terminée, viendra jusqu'à la Presse à Coton et retournera aux courses. Les passagers qui descendront à la Presse à Coton auront le droit d'aller jusqu'à la rue du Canal, dans les Omnibus *Tobacco Plant & Cotton Plant*, ces derniers parcourant leur trajet ordinaire. Le prix pour aller jusqu'aux courses est de 75 cents, même prix pour le retour, payable en montant en voiture. Les personnes en allant pourront retenir leur places pour le retour, en payant au cocher qui leur donnera un billet. Il y aura place pour 14 personnes et pas davantage.

On peut se procurer des billets pour les jours ci-dessus mentionnés, en s'adressant d'avance au cocher.
25 avril—3

ARDOISES A VENDRE.—2,300 Ardoises dites de Duchesse, 9600 dito petites, 1500 dito petites comtesses, en débarquement du Wm. Shank, et en vente chez
21 avril THEOD. NICOLET & Co.

70 TONNEAUX Bois de Campêche, de qualité supérieure, en débarquement en face de la rue St. Louis, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO,
25 av rue Royale, No. 117.

LES soussignés viennent de recevoir des Natchitoches 88 caisses de TABAC, en carottes de premier choix, chaque caisse contient 6 carottes de 10 livres, ou 12 carottes de 5 livres. Ils vendront ce parti de tabac en totalité ou par caisse, aux consommateurs.
24 avril DU BERTRAND & LEGENDRE.

LES soussignés offrent à vendre la totalité de l'habitation Doussou, située au faubourg Declouet, destinée par sa position à servir de liaison aux faubourgs Montégut et Montreuil et à assurer les communications avec d'autres faubourgs projetés dans la partie inférieure.

Cette habitation contient environ mille terrains d'une grande dimension, sa profondeur est considérable, et sa situation telle, quelle est appelée à profiter des nouveaux établissemens déjà créés par l'industrie et de ceux quelle prépare.

Les offres seront reçues jusqu'au 30 avril courant. Si à cette époque aucun acheteur n'a traité pour la totalité, l'habitation sera divisée en îlets et terrains et vendue à l'encan dans les 20 premiers jours de mai prochain.

S'adresser sur les lieux à L. Doussou, et en ville à
JH. SAUVINET,
J. B. LAPORTE,
24 av—4 rue de l'Hôpital, No. 124.

TRAITES sur France, à vendre par
... av J. MAGER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME. FESSARD accoucheuse de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance que sa demeure est maintenant rue St. Anne, No. 122, entre Bourbon et Dauphine. 24 av.

W. FADEUILHE, *Tapissier*, rue de Chartres, No. 137, et rue de la Douane, No. 13, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir directement de Paris, un très-joli assortiment de Papier peint et Bordures; en outre, on trouvera dans les deux magasins, des Ornements dorés, Franges et Gallons en soie, Matelats de toutes grandeurs, Chaises en grande variété, Plumes vives de première qualité, Etoffes de crin, Velours, Dutreck, 50 douz. Cartons pour chapeaux de dames, et en général tout autre objet que l'on tient dans un pareil établissement. 24 avril

Nouvelle-Orléans, 23 avril 1833.

A une assemblée des souscripteurs au fond capital du Chemin-à-coulisses de Carrollton, tenue hier, les personnes suivantes ont été nommées Directeurs:

L. MILLAUDON.
M. LIZARDI.
J. KOHN.
P. LAIDLAW.
D. F. BURTHE.
THOS. DIXON.
H. G. SCHMIDT.

Et à une assemblée des Directeurs, tenue ce jour, Mr. D. F. Burthe a été unanimement élu Président.
24 avril—4

LE président et les directeurs du Chemin-à-coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton donnent par le présent notice, qu'en conformité de la 9ème. section de leur acte d'incorporation les livres de souscription seront ouverts de nouveau, le mercredi 24 de ce mois, au bureau de la Compagnie de Banque et de Canal à la Nouvelle-Orléans, (jusqu'à nouvel ordre) et resteront ouverts depuis midi jusqu'à 3 heures de l'après-midi, durant l'espace de soixante jours. 24 avril

LUNDI, 29 courant, aura lieu l'élection d'un Secrétaire par le Président et les Directeurs de la Compagnie du Chemin-à-coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton. Les offres seront reçues par écrit, adressées au Président, au bureau de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane, encoignure des rues du Camp et des Commune. 24 avril—5

A LOUER.—La partie supérieure de la maison rue St. Louis, No. 10, s'adresser à EVERITT,
... av à la dite maison.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe CRESCENT, capitaine J. Rogers, a besoin 300 balles coton, pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à
27 av L OGDEN et CO.

POUR BALTIMORE.

La goëlette fine voilière NEW-PACKET, capitaine Ramsdale, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou
HARRISON, BROWN et Co,
27 av rue Royale, No. 117.

POUR CHARLESTON.

La goël. fine voilière HURKARA, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARRISON, BROWN et CO,
25 av rue Royale, No. 117.

POUR TAMPICO.

La goël. ANNETTE, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à J. DUFART,
25 av rue Royale. No. 100.

AUJOURD'HUI !!!!!

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES, DOUZIEME CLASSE,

Le tirage aura lieu à l'hôtel de Bishop, rue de la Commune, SAMEDI, 27 avril 1833, à six heures.

LE BUREAU DES DIRECTEURS EST NO. 71, RUE DE LA COMMUNE, VIS-A-VIS L'HOTEL BISHOP.

GROS LOTS,

15000 PIASTRES

PROSPECTUS

1	LOT DE	$ 15,000	$15,000
1	" "	5,000	5,000
1	" "	3,000	3,000
1	" "	2,000	2,000
1	" "	1,614	1,614
5	" "	1,000	5,000
10	" "	600	6,000
100	" "	200	20,000
53	" "	80	4,240
53	" "	40	2,120
106	" "	30	3,180
106	" "	20	2,120
2,067	" "	10	20,670
13,780	" "	5	68,900
16,285	. . . LOTS—Montant à . . .		$158,844

PRIX DES BILLETS.

Billets entier, $5, demis, $2,50, quarts, $1,25. Livrets de 24 billets ayant tous les numéros mis dans la roue (garantis ne pas tirer moins de 60 piastres, et pouvant tirer les 4 gros lots) coutent 120. Livrets de demis et quarts en proportion.
LAWTON & MEAD,
23 avril Directeurs.

PONTONNIERS, 3me. COMPAGNIE D'ARTILLERIE. *ATTENTION!*

LA compagnie prendra les armes dimanche, 28 courant, à 6 heures précises du matin, armement complet, veste bleue et pantalon blanc.

Le rendez-vous est chez le capitaine, encoignure des rues Bagatelle et Esplanade.
Par ordre
24 avril HENRY DEPRE', sergent-major.

LE BATAILLON D'ARTILLERIE

SE réunira en habits bourgeois, dimanche, 28 du courant, à 9 heures et demie précises du matin, au Conseil-de-Ville, pour procéder à l'élection des officiers qui manquent dans le dit bataillon, par suite de démissions.
23 avril L. GALLY, major

VOLTIGEURS D'ORLEANS—*ATTENTION!*

LA compagnie prendra les armes dimanche prochain, 28 du courant, en grande tenue, avec plumet et pantalons blancs. On se réunira au lieu ordinaire de rassemblement, à 7 heures précises du matin.
Par ordre du capitaine.
23 avril MONDELLI, 1er. sergent

UNE maison d'éducation qui s'établit aux Opélousas, aurait besoin d'un instituteur français, de bonnes mœurs et bien recommandé. On exige seulement qu'il soit bon grammairien et arithméticien, et qu'il ait une belle main. S'adresser à MM. Miramond, O'Duhigg & Co. à la Nouvelle-Orléans. 26 avril—3fs

AU PUBLIC.

LE soussigné ayant été régulièrement nommé agent pour la vente des fameuses machines à laver de Queens, a l'honneur d'informer le public et particulièrement les capitaines de bateaux à vapeur, de navires, les personnes tenant pensions &c. &c. qu'il recevra des ordres pour une ou plusieurs de ces machines, à son bureau, rue du Maine, No. 28.

Les avantages de cette machine sont tels qu'il suffit de la voir en opération pour avoir le désir de les acheter—On peut voir la machine en opération rue de Chartres, No. 122.

On peut obtenir le droit d'en vendre dans différentes paroisses en s'adressant à ... Averitt, rue du Maine, No. 28.

25 av ...

A VENDRE.—... yards de pierres plates, s'adresser ... rue ...
JOSEPH M. FERNANDEZ.
De plus 30,000 Briques du Nord pour carrelage.
24 avril

A LOUER.—Deux Maisons neuves, situées sur le chemin à coulisses, l'une d'elles convenant à une famille nombreuse, l'autre propre à y établir un café. On les vendra à bon marché.

S'adresser à l'encoignure des rues St. Louis et de la Levée, No. 65.
23 avril—3 Vve KONRNOT & Co.

SANGSUES A VENDRE, à la pharmacie de F. ORIOL & Co.
23 avril encoignure des rues Condé et Dumaine

A LOUER le 1er. mai, le magasin dans la rue Gravier, No. 24, s'adresser à
WILLIAM H. MORGAN,
24 avril rue du Camp, No. 39.

LYCEE DE NEW-YORK.

Sous la direction de

M. CHARLES COUDERT,

A GREENWICH.

Huitième avenue, près la rivière du Nord et à deux milles de la ville de New-York.

DANS cet établissement fondé en 1826, par Charles Coudert, se trouvent combinées les deux autres écoles françaises dont l'une était dirigée récemment par M. Peugnet, et l'autre par le Gén. Lallemand. Il est conduit sur les principes qui ont jusqu'ici été approuvés dans ces institutions.

Les langues anglaise, française et espagnole y seront enseignées comme partie de l'éducation générale, par des professeurs donnant les leçons dans leur langue natale, et les élèves s'exerceront constamment à les parler et les écrire.

Les langues grecque et latine seront enseignées par des professeurs compétents aux élèves qui désireront cette instruction.

Ces élèves y trouveront une grande facilité pour l'acquisition des langues modernes, en les comparant avec les anciennes si riches en littérature et si intimement liées avec les langues modernes qui en découlent.

Le cours d'étude à suivre dans le Lycée sera plus ou moins étendu selon le temps que l'élève aura l'intention d'y donner et les moyens dont il fera preuve. Le principal ne prétend ni n'espère que chaque élève sortira de l'institution avec une éducation parfaite et accomplie; mais il se flatte dans tous les cas de cultiver et d'améliorer leur intelligence et de poser une base sûre et solide à l'acquisition des connaissances plus étendues, il n'épargnera ni peines ni dépenses pour atteindre ce but.

Les principes de grammaire, de logique, de philosophie intellectuelle et morale, d'histoire, de mathématiques, d'astronomie, de botanique, de géologie, minéralogie, chimie, économie politique, tenue de livres et opérations commerciales en général formeront une partie du cours élémentaire, mais ceux qui désireront approfondir une branche particulière auront toute facilité de le faire; en dernier lieu l'attention des élèves sera dirigée plus particulièrement vers la littérature des nations dont ils étudieront la langue, et le principal espère pouvoir avec le temps former une classe capable de suivre avec plaisir et profit un cours de littérature ou belles lettres.

Le raisonnement sera le principe de la discipline et du mode d'enseignement de cette institution et il n'y sera infligé aucun châtiment corporel.

CONDITIONS.

Le logement, la nourriture, le blanchissage, la lecture, l'écriture, les langues anglaise, française et espagnole, un cours complet de mathématiques et de dessin linéaire, la géographie, l'histoire, la grammaire générale, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la minéralogie, la physiologie et la tenue des livres.

Pour le cours ci-dessus le prix sera par an, payable par trimestre et d'avance $300

Grec et latin	par quartier	10
Grec ou latin seul	"	7 50
Usage du lit	"	1 50
Papier, plumes etc.	"	1 50
Musique	"	25
Dessin	"	12
La danse, L'escrime	chacun (non payable d'avance)	12
Equitation, du 1er. mai au 1er. octobre, do.		40

Les personnes qui désireront y inclure toutes les autres dépenses et avoir droit, pour une somme déterminée, à toutes les branches d'éducation enseignées dans l'établissement, l'usage des livres et instrumens nécessaires, y inclus le raccommodage des souliers et les brosses, peignes &c. feront un arrangement particulier.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser ici à M. *Jacques Toutant*, près la presse à coton d'en bas.
19 avril—1m.

AVIS.—Tous ceux qui doivent aux soussignés ou qui ont des réclamations contre eux, ainsi que ceux qui doivent à la succession de Mr. Bernard Duchamp, ou ont des réclamations contre elle sont priés de venir régler leurs comptes rue Toulouse No. 20, chez Messrs. ...
4 avril KENNEDY & DUCHAMP

CORDES DE ... D'EMBALLAGE, du Kentucky, ... qualité, à vendre par
ROBYER & HUTTON,
20 avril rue du Canal, No. 77

... A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu vendredi, 3 mai prochain, à dix heures, au magasin de Louis Galy, rue St. Pierre, ... marchandises, fers de selles à la h ..., et une quantité d'autres objets dépendant de son magasin. 27 av. 6

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu lundi, 29 courant, à 4 heures de l'après-midi, le fond d'un cabaret, situé à l'encoignure des rues Royale et Dumaine No. 254. 25 av.

PAR LEVY & WHITING.

LUNDI, ... à la Bourse, il sera vendu 13 actions de la Compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orléans, sur lesquelles 200 ont été payés.
Conditions: ... 27 av.

PAR H. J. DOMINGON.

LE lundi, 6 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu, d'ordre de la Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, et d'ordre de l'exécuteur testamentaire de la succession de feu Martin Fardobras, dans le magasin qu'occupait le défunt, rue de la Levée, entre les rues St. Louis et Conti, une grande quantité de Souliers, Bottes, Brodequins, &c.

Conditions—Jusqu'à $300, comptant, $100 à $300, 90 jours, et plus de $300, 4 mois, en billets endossés à satisfaction. 27 av.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu lundi, 3 avril prochain, à la Bourse, et à l'heure de midi, une terre d'un arpent de face au fleuve, sur 80 arpents de profondeur, dépendant de la ci-devant habitation H. St. Amand, au-dessous de cette ville; il y a sur cette terre une maison de six appartements dont cinq à feu; une autre bâtisse de cinq appartemens avec une galerie et un appenti à chaque pignon, et une autre bâtisse de 30 pieds, avec une galerie qui sera achevée le jour de la livraison, avec jardin en rapport et verger non en rapport.

Conditions: Payable à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. La propriété ne sera livrée qu'au mois après la vente. L'acte de vente devant O. de Armas, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 2 av—6 ts.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu mercredi, 1er mai prochain, à midi, à la bourse Hewlett:

Sept terrains situés dans le faubourg Franklin dans les rues de la Promenade, des Bons Enfans et d'Esperance, quatre desquels mesurent 30 pieds de face sur 100 de profondeur; les trois autres mesurent 30 pieds de face sur 120 p. de profondeur.

Aussi un autre terrain situé au nouveau faubourg Marigny rue champs Elysées, entre celles de la Vertue et Magistrat et dans l'ilet No. 97, mesurant 30 pieds de face sur 100 p. de profondeur, mesure française.

Egalement une négresse nommée Lety, âgée d'environ 32 ans, garantie des vices et maladies prévus par les lois; elle est un peu cuisinière et blanchisseuse et bon sujet.

Conditions—Les terrains aussi bien que l'esclave payables dans un an en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
25 avril

PAR H. J. DOMINGON.

LUNDI, 29 avril, il sera vendu au No. 99, rue du Camp, à 10 heures du matin, le fond d'un magasin de liqueuriste, consistant en vin, de diverses espèces liqueurs etc. ainsi que les effets mobiliers.
Conditions, à la vente. 23 av.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu lundi, 29 courant, à la Nouvelle-Bourse, 6 LOTS DE TERRE, contigus, situés dans le nouveau faubourg Marigny, ilet No. 87, numérotés 6, 7, 8, 9, et 10; chaque lot ayant 30 pieds de face sur 130 de profondeur, mesure française, No. 10 formant l'encoignure, a 130 pieds de profondeur, sur la rue de la Force. Le plan est exposé à la Bourse.

Conditions: 6 et 12 mois de terme, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez L. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 av—5

PAR T. MOSSY & HEWLETT & FEIRE.

IL sera vendu à la Bourse Hewlett, le 29 avril courant, à midi, 124 lots de terre, situés au faubourg Washington, quartier de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée, suivant le plan dressé par Jh. Pilié, voyer de la ville, et qui est à la susdite Bourse.

SAVOIR:

15 LOTS, mesurant chacun, 24 pieds de face à la rue de la presse, sur 104 pieds de profondeur.

14 LOTS, mesurant chacun 24 pieds 7 pouces de face à la même rue sur 104 pieds de profondeur.

10 LOTS, mesurant chacun, 25 pieds de face à la même rue sur 104 pieds de profondeur.

9 LOTS, mesurant chacun, 25 pieds 7 pouces de face à la même rue sur 104 pieds de profondeur.

10 LOTS, mesurant chacun, 24 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 100 pieds de profondeur.

20 LOTS, mesurant chacun, 24 pieds de face à la rue de Craps, sur 100 pieds de profondeur.

20 LOTS, mesurant chacun, 24 pieds de face à la rue d'Amour, sur 100 pieds de profondeur.

20 LOTS, mesurant chacun, 24 pieds de face à la promenade des Bons Enfans, sur 100 pieds de profondeur.

6 LOTS, mesurant chacun, 24 pieds de face à la rue Moralès, sur 100 pieds de profondeur.

Ces Terrains jouissent ... té, et dont la salubrité de l'air a toujours ... leur proximité du port, de la presse à coton à vapeur de la Levée, des belles maisons à 3 étages que la compagnie des architectes fait élever, de la papeterie, et ... lisses projeté dans la rue de la presse, jointe à ... ment étonnant de la population dans cette partie ... où des améliorations importantes se font journellement, ... à ceux qui s'en rendront acquéreurs une perspective brillante, et un moyen certain d'augmenter leurs capitaux.

Conditions: payables à 1, ... premier terme en un billet endossé à satisfaction, et les autres ... endossement, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement et le privilège d'escompter les dits termes à raison de 6 pour cent l'an. Les actions de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée payées en plein, seront reçues comme du comptant, bonification d'escompte également de 6 pour cent. Les frais de vente, qui seront passés par T. Seghers, not. public, aussi les frais d'arpentage, seront à la charge des acquéreurs. 22 av—3

PAR F. DUTILLET.

MERCREDI, 1er. mai prochain, par ordre de la Cour des Preuves pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi, les propriétés suivantes, dépendant de la succession de feu François Loiseau.

1°. Le bail jusqu'au 4 avril 1843, d'un ilet No. 27, situé entre les rues de la Douane, Canal, ... et des marais avec les édifices qui sont dessus, consistant en ... son, hangards, &c. Le dit ilet sujet à une rente de ... vingt trois piastres par an en faveur de la corporation de la ville de la Nouvelle-Orléans. N. ... cet ilet est très ... dans un état parfait de culture pour jardinage.

2°. Le bail d'un ilet No. 29, situé entre les rues du Canal, de la Douane, des Marais et Villeré, cultivé en partie en jardinage et sujet à une rente de quinze piastres par an, en faveur de la corporation de la ville de la Nouvelle-Orleans, et dont le bail expire à la même époque que celui du No. 27.

3°. Le bail jusqu'au quatre avril 1843, d'un ilet ... No. 37, situé entre les rues de la Douane, du Canal, Villeré et Robertson, sujet à une rente de quinze piastres par an, en faveur de la corporation. Les dits ilets vendu conformément au plan exposé à la bourse.

4°. ESCLAVES, savoir:

JOHN, nègre d'environ soixante dix ans, ...

TOM, nègre âgé d'environ quatre-vingts ans, ...

SARA, négresse âgée d'environ cinquante ans, ...

ISAAC, vieux nègre charretier, âgé d'environ cinquante ans.

CHARLES alias CONGO, nègre de ... ayant une hernie, âgé d'environ trente cinq ans.

ANNA, négresse lunatique, âgée d'environ quarante ans.

HENRIETTE, négresse âgée d'environ trente cinq ans, ... cuisinière blanchisseuse avec ses ... enfants ...

ROBERT, négrillon de huit ans, et WILLIAM, mulâtre de cinq ans.

HENRIETTE, quarteronne âgée d'environ ... ans, domestique de maison, et CORA, sa fille âgée d'environ cinq ans.

AIMEE, mulâtresse cuisinière et blanchisseuse, âgée d'environ cinquante ans ayant un mal incurable à la jambe.

SOPHIE, négresse de vingt deux ans, sujette aux crises un peu cuisinière et blanchisseuse.

LUCINDA, négresse âgée de quarante ans (folle.)

JONH, nègre de vingt cinq ans, infirme.

MARIE-LOUISE, négresse de trente cinq ans.

ELIZA, mulâtresse de dix huit ans.

ISAAC, nègre de trente ans.

Trois lots de terre situés rue Claiborne entre le canal Carondelet et la rue St. Louis, tels qu'ils sont désignés au plan exposé à la Bourse Hewlett.

Conditions: Le bail des trois ilets, moitié à six mois et la balance à un an de crédit. Les esclaves à 1 an de crédit le tout en billets endossés à satisfaction du curateur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, seront passés en l'étude de Louis H. Feraud, notaire public.
30 mars—1f, 2m

A VENDRE au bassin, pavés ou grès, briques à feu de Pensacole, de ..., bois de charpente, bois de chauffage, do. de pin, charbon, sables blancs, coquilles, brai et goudron.
23 mars GUIRARD & A...

$10 DE RECOMPENSE

POUR quiconque amènera ... à la geôle, une mulâtresse appartenant ... nommée CAROLINE, âgée de 16 ans, bien connue en ville pour être coiffeuse,) elle est bien faite, elle parle le français et l'anglais, on dit l'avoir vu faubourg d'en haut où elle se fait passer pour libre, ... de Mlle. Caroline ... coiffeuse.

Tous les capitaines ... sont prévenus de ... de la loi. 12 avril

VIN de Madère, ... Madère importé ... en décembre 1832, ... à vendre par
12 avril HARRISON, BROWN & CO.